

|  |
| --- |
| MODÈLE DE RAPPORT POUR LES ORGANISATIONS PARTICIPANTES A **LA RÉUNION GÉNÉRALE DU RSCD** |

*Ce modèle de rapport est conçu pour appuyer les modalités de présentation des rapports lors des réunions générales du RSCD. Il est censé être utilisé par les organisations désireuses d'apporter leur contribution, afin que les informations fournies soient structurées et documentées.*

*Veuillez remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer à* *marion.levillain@ituc-csi.org* *avant le 3 mai 2013.*

1) Décrivez brièvement les **DERNIERS CHANGEMENTS/MISES À JOUR EN MATIÈRE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DANS VOTRE PAYS/RÉGION/SECTEUR**

→ En termes de politiques et de débats politiques

* **Assises du développement et de la solidarité internationale**

**Voulues par le Président de la République, les Assises du développement et de la solidarité internationale sous la responsabilité de Pascal Canfin ministre du Développement et de la Solidarité internationale, ont réuni durant quatre mois (du 5 novembre au 1er mars) quelque 600 participants répartis en six collèges (Etat, ONG, syndicats, entreprises, chercheurs, élus). Une telle concertation n’avait pas eu lieu depuis 1997.**

**Le secteur privé était très peu représenté et, quand il l’était, ce n’était que par des fondations de grandes entreprises et quelques fondations privées.**

**5 chantiers : post 2015, transparence et efficacité de l’aide, cohérence des politiques, partenariat et innovation pour le développement.**

**Conclusions**

* **Annonce des axes de la politique française de développement : économie, sécurité et environnement. La dimension sociale du développement n’a pas été évoquée.**
* **Un projet de loi d’orientation et de programmation sur la politique de développement et de la solidarité internationale sera présenté au Parlement cet automne pour une promulgation début 2014.**
* **La création du Conseil national du développement et de la solidarité internationale, une instance nationale de dialogue entre tous les acteurs de la solidarité internationale, gouvernementaux et non gouvernementaux.**
* **Le doublement sur cinq ans de l’aide publique au développement transitant par les ONG.**
* **Avis du CESE  « face aux défis du développement comment renforcer les ONG françaises ? »**
* **Synthèse : les ONG ne doivent pas être considérées comme simples exécutants, elles sont co-acteurs du développement. Préconisations pour consolider et valoriser la place des ONG au niveau national et international.**
* **Vote CFDT : abstention. Calendrier trop contraint ne permettant pas d’aborder qu’un segment étroit de la politique française de développement qui aurait mérité une analyse plus étendue.**
* **Vision très restrictive : Diversité des acteurs, complémentarité des rôles pas abordé.**

→ En termes de dialogue avec les syndicats et les systèmes de soutien financier

2) **QUELLES SERAIENT LES QUESTIONS IMPORTANTES,** d’après votre expérience, qui pourraient/devraient être reprises par le RSCD ET **DE QUELLE MANIÈRE LE CONTEXTE DU RSCD S’EST AVÉRÉ PERTINENT POUR VOTRE PROPRE EXPÉRIENCE?**

→ Plaidoyer (travail politique à l’échelle internationale/européenne)

→ Efficacité syndicale (Principes et lignes directrices, TUDEP, etc.)

3) **AUTRES REMARQUES/SUGGESTIONS**